

RAPPORT MORAL ARASM 2016

Ce rapport moral que je vous propose aujourd'hui vient marquer une étape importante dans la vie de notre association. En effet notre CA a décidé le mois dernier de convoquer une AGE pour proposer une modification des statuts qui en particulier devrait adopter notre changement de titre pour devenir Santé Mentale France IDF et de ce fait être en accord avec la dénomination de notre fédération nationale après la fusion de juin 2016. Je rappelle que l'ARASM est née après la décision de l'AG du 19 09 99 à Nice de la fédération d'aide à la santé mentale Croix Marine de favoriser la création de coordinations régionales.

Nous tournons la page de notre engagement dans le mouvement Croix Marine pour ouvrir celle de l'histoire de SMF à construire avec tous nos adhérents militants hier de Croix marine ou d'Agapsy. Cette organisation trouvera nous l'espérons tous une relance de sa créativité et de ses activités dans tous les apports des uns et des autres à partir de nos pratiques de nos compétences et de nos cultures professionnelles. C'est ainsi que nous nous pourrions amplifier au niveau régional ce que nous avons entrepris depuis plusieurs années.

Nous espérons chaque année représenter une surface de rencontre pour nos adhérents régionaux, mais nous constatons encore en 2016 les nombreux obstacles qui freinent notre mobilisation.

Certes nous ne sommes pas très nombreux pour souffler sur les braises du militantisme mais il faut aussi s'interroger sur nos difficultés persistantes à rassembler autour d'une perspective commune malgré nos offres comme celles actuelles concernant des conférences autour du travail ou le séminaire sur l'accompagnement..

Certains de nos adhérents semblent avoir perdu le sens de leur adhésion ; d'autres négligent de nous donner le nom d'un interlocuteur permanent ou relais facile à joindre. Relevons aussi que des adhérents semblent vouloir concentrer toutes leurs énergies sur des stratégies internes aut centrées. Enfin les obstacles tenant aux effectifs limités et aux contraintes propres aux actions d'informations et de formations bloquent certains salariés.

Dans ce bilan Il faut aussi se demander si le volet de nos propositions est actuellement adapté aux demandes potentielles de nos adhérents. Jusque là nous avons surtout voulu permettre aux professionnels de se rencontrer de s'informer et de se former à partir de thèmes porteurs qui peuvent trouver des prolongements dans un mouvement national qui a du poids. Il faut sans doute ouvrir une large discussion entre nous pour savoir dans quelle direction il nous faut faire porter nos efforts.

Sur un plan plus général je veux donner quelques chiffres concernant notre vie régionale pour nous aider à prendre conscience des efforts que nous devons faire :

En 2012 étaient adhérents : 23 établissements sanitaires, 58 associations

Fin 2016 étaient adhérents : 12 établissements sanitaires et 43 associations

Ces chiffres doivent nous alerter ils montrent que les hôpitaux se désengagent et que les associations s'éloignent. Nous devons retrouver une part de militantisme pour convaincre associations et établissements à nous rejoindre. C'est dans ce sens que j'aimerais que nous débattions de l'opportunité de créer des délégations départementales pour favoriser une meilleure connaissance de notre réseau tellement vaste et difficile à embrasser !

Je tiens à vous remercier pour votre participation à cette AG et je félicite tous ceux qui à la fin de notre séance voudront bien être candidats pour travailler dans le prochain CA.

Je remercie aussi les membres du CA et du bureau sans oublier Mme la directrice de la résidence Arnaud qui nous permet de disposer de locaux adaptés pour nos réunions au cours de l'année.

Le président : C. BONNET